

La Ligue des droits de l'Homme et le collectif Technopolice déposent deux recours contentieux contre la vidéosurveillance dans l'Hérault et organisent une journée de mobilisation contre la surveillance le 16 mars 2024

Montpellier, le 4 mars 2024 – La Ligue des droits de l'Homme (LDH) et le collectif Technopolice annoncent le dépôt de deux recours contentieux contre des arrêtés préfectoraux visant à renouveler et étendre la vidéosurveillance à Sète et à Montpellier. Les deux organisations donneront le coup d'envoi d'une campagne de participation citoyenne à ces recours lors d'une journée de lutte contre la surveillance et les nouvelles technologies policières liberticides, le samedi 16 mars 2024.

Les recours déposés visent à obtenir l'annulation des autorisations préfectorales. Les organisations appellent également à un **moratoire sur le déploiement de nouvelles caméras** et à l'engagement d'un débat sur le **démantèlement des installations existantes**.

Cette action fait suite à la publication pendant l'été 2023 d'une série d'arrêtés préfectoraux visant à renouveler et étendre la vidéosurveillance dans le département, sans aucun débat démocratique, et alors même que l'efficacité de cette politique a récemment été lourdement remise en cause par une [étude scientifique majeure](#) menée à Montpellier.

Un porte-parole du collectif Technopolice a déclaré : « *De nombreuses voix scientifiques et citoyennes s'élèvent pour dénoncer l'inutilité de la vidéosurveillance, l'immense gaspillage écologique et d'argent public qu'elle représente, et sa dangerosité pour les libertés. Nous estimons que le renouvellement et l'extension des autorisations accordées par le préfet nécessitent un débat public digne de ce nom. Puisque ce débat nous est refusé, nous le porterons devant les tribunaux.* »

Alors que la vidéosurveillance algorithmique vient d'être légalisée et que la droite prône désormais le déploiement de la reconnaissance faciale, le collectif propose de s'attaquer au mal à la racine : « *La vidéosurveillance est l'infrastructure matérielle sur laquelle reposent ces nouvelles technologies de surveillance dystopiques. La dérive sécuritaire de l'État n'a que trop duré : il est temps d'y mettre un terme.* »

Technopolice et la LDH lancent désormais une campagne participative autour de ces recours, en appelant toutes les organisations, habitants et habitantes de Montpellier et de Sète opposées à la vidéosurveillance à rejoindre les recours contentieux en tant que parties intervenantes à l'audience.

Dans cette optique, les deux organisations s'associent à la compagnie de théâtre [la Station Magnétique](#), le [BIB hackerspace](#) et le café associatif [le Quartier Généreux](#) pour organiser le samedi 16 mars 2024 une journée d'information, de jeux et de débat sur la vidéosurveillance et les nouvelles technologies policières.

De nombreuses animations seront proposées toute la journée, de 11h à 20h, au Quartier Généreux (2 quai des Tanneurs, 34000 Montpellier) : jeu de piste dans la ville, cartographie des caméras existantes, courts-métrages, infokiosque, atelier créatif...

La journée s'achèvera par un temps de réunion publique et de débat sur la vidéosurveillance, et par le lancement officiel de la campagne de signature des recours.

Contacts presse

- [Ligue des droits de l'Homme](#) : 07 69 53 54 02 / montpellier@ldh-france.org
- [Technopolice](#) : 06 46 36 56 15 / technopolice-montpellier@riseup.net